



VENIR EN BIBLIOTHEQUE EN TOUTE SECURITE

Rentrée judiciaire sous certaines conditions

Dès le 14 septembre, il sera désormais possible de venir à la bibliothèque **SANS** rendez-vous (**sauf pour les étudiants**) pour consulter des livres et des périodiques, dans la limite des 9 places disponibles. Si possible, nous vous recommandons de réserver vos documents à l'avance (pour éviter les déplacements inutiles dans les rayonnages). Dans le cas contraire, nous sommes toujours là pour vous conseiller sur place.

1. Les documents doivent être **disponibles** (vous pouvez vérifier la présence des livres grâce au catalogue en ligne).
2. Vous **mailez** (info@bibliocdjmons.be) ou **téléphonez** (065 379 032) ou **faxez** (065 379 033) pour vous assurer qu'il y a de place.
3. A l'intérieur de la bibliothèque, le **port du masque** (ou toute alternative couvrant le nez et la bouche) est obligatoire. Nous vous demandons également de respecter la **distanciation sociale** et de vous **désinfecter les mains** à votre arrivée (du gel sera à votre disposition).
4. Tous les documents consultés seront mis en **quarantaine** pendant **2** jours puis désinfectés.
5. Les usagers sont invités à **respecter scrupuleusement les dispositions du Gouvernement fédéral** principalement en matière de protection des populations à risques et de distanciation sociale.